

SocNext

Société par actions simplifiée à associé unique

Capital : 3 625 989 euros

Siège social : 7 Boulevard des Charmettes

13090 AIX-EN-PROVENCE

SIREN 844 433 615 **R.C.S** AIX-EN-PROVENCE

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes
par le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over the signature box and extends to the right.

Désignation de l'entreprise : SOCNEXT

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	25 905	FH		FI	25 905	303 488	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	25 905	FK		FL	25 905	303 488	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	25 909	303 507	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	105 934	73 045	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 926	1 827	
	Salaires et traitements*					FY	21 048	25 008	
	Charges sociales (10)					FZ	10 779	12 434	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions			HS		GA	3 790	2 612	
						GB			
						GC			
						GD			
	Autres charges (12)					GE	56	61	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	143 533	114 988	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(117 624)	188 519	
	opérations en commun					GH			
						GI	35 058	9 599	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GJ	3 841	11 563	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GK			
	Produits financiers de participations (5)					GL	183 666	29 352	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GO			
	Différences positives de change					GP	187 507	40 915	
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ			
	Total des produits financiers (V)					GR			
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GS			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT			
	Différences négatives de change					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	187 507	40 915	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	34 825	219 835	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SOCNEXT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		6 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	3 551 395		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 551 395	6 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	800 246		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	800 246		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 751 149	6 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	80 980	47 742	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 764 811	350 422	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 059 817	172 329	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 704 994	178 093	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	15 063	16 117	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
VNC TITRES CEDES										798 250			
PRIX DE CESSION DE TITRES												3 551 395	
VNC IMMOBILISATIONS MISE AU REBUT										1 996			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

687

SocNext

Société par actions simplifiée à associé unique

Capital : 3 625 989 euros

Siège social : 7 Boulevard des Charmettes

13090 AIX-EN-PROVENCE

SIREN 844 433 615 **R.C.S** AIX-EN-PROVENCE

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes
par le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Baudouin', is written over a horizontal line. Below the signature is a small handwritten number '7'.

Désignation de l'entreprise : <u>SOCNEXT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>7 Boulevard Des Chamettes</u>		13090 AIX EN PROVENCE	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>84443361500011</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>	
		N-1 <u>31/12/2022</u>	
		Net <u>3</u>	
		Net <u>4</u>	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :	Stocks :
			Créances :

Désignation de l'entreprise : <u>SOCNEXT</u>		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...625...989.....)	DA	3 625 989	3 625 989
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 697	27 792
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	437 438	354 000
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 704 994	178 093
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	6 805 118
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 145	3 145
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	951	1 288
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 562	30 292
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	539	539
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	40 197	35 264
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 845 315	4 221 138
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 197	35 264
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SocNext

Société par actions simplifiée à associé unique

Capital : 3 625 989 euros

Siège social : 7 Boulevard des Charmettes

13090 AIX-EN-PROVENCE

SIREN 844 433 615 **R.C.S** AIX-EN-PROVENCE

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2024

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique, constatant que la réserve légale est entièrement dotée et qu'il n'existe pas de pertes antérieures à apurer, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 2 704 994 euros de la manière suivante :

- A titre de dividende brut à l'Associé Unique, à hauteur de 800 000 euros
Soit environ 4,53 euros par action

Solde 1 904 994 euros

- Le solde, en totalité au poste « autres réserves », soit la somme de 1 904 994 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 25 juillet 2024.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé que :

-les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes ;

-peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement ;

-l'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif ;

L'Associé Unique prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts

107

s'élève à 800 000 euros, étant précisé que seules les personnes physiques sont concernées par cette disposition.

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Montant du dividende	Dividendes éligibles à l'abattement	Montant de l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/12/2022	85 750 €	85 750 €	34 300 €	0 €
31/12/2021	123 283,63 €	123 283,63 €	49 313,45 €	0 €
31/12/2020	50 764 €	50 764 €	20 305,60 €	0 €

Certifié conforme par
le président



SocNext

Société par actions simplifiée à associé unique

Capital : 3 625 989 euros

Siège social : 7 Boulevard des Charmettes

13090 AIX-EN-PROVENCE

SIREN 844 433 615 **R.C.S** AIX-EN-PROVENCE

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes
par le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. d'...', is written over the rectangular box containing the text 'Certifiés conformes par le président'. The signature is slanted and extends beyond the top and right edges of the box.

SOCNEXT

7 Boulevard Des Charmettes

13090 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ECOUTE

Les Carrés de l'Arc Bât B

Le Canet de Meyreuil

13590 MEYREUIL

04.42.61.61.40

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 845 314.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 25 905.00 Euros et dégageant un bénéfice de 2 704 994.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cession des titres de participation de la société TERRE INVEST en date du 07/02/2023.
Acquisition de 55 % des parts de la SCI RHEA le 10/11/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 848		4 674
TOTAL	9 848		4 674
Autres participations	2 060 045		49 547
TOTAL	2 060 045		49 547
TOTAL GENERAL	2 069 893		54 221

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 098	9 425	9 425
TOTAL		5 098	9 425	9 425
Autres participations		798 250	1 311 342	1 311 342
TOTAL		798 250	1 311 342	1 311 342
TOTAL GENERAL		803 347	1 320 767	1 320 767

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 076	3 790	3 101	4 765
TOTAL		4 076	3 790	3 101	4 765
TOTAL GENERAL		4 076	3 790	3 101	4 765
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	3 790				
TOTAL	3 790				
TOTAL GENERAL	3 790				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	7 685	7 685	
Groupe et associés	2 271 020	2 271 020	
Débiteurs divers	2 590	2 590	
TOTAL	2 281 295	2 281 295	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	951	951		
Personnel et comptes rattachés	30	30		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 200	2 200		
Impôts sur les bénéfices	33 236	33 236		
Taxe sur la valeur ajoutée	53	53		
Autres impôts taxes et assimilés	43	43		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	539	539		
Groupe et associés	3 145	3 145		
TOTAL	40 197	40 197		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 6 0
Dettes fiscales et sociales	2 3
Total	6 8 3